

Volontaires ne faisant pas partie du réseau Bocq-Adam partant pour s'engager aux F. F. L. = 18

Volontaires faisant partie du réseau = 2

A. En provenance de Paris

<p>D'ABANCOURT François [en réalité Xavier ?] FONTAINE Louis Dits les frères « Marnin ». LEBRUN Maurice</p>	<p>Arrêtés le 5 janvier 1941 à Douranenez. Jugés le 27 avril 1941 par le Tribunal allemand de Brest. Acquittés. Ont pu rejoindre les F. F. L. par la suite.</p>
---	---

B. En provenance de Nantes

<p>VENANCE</p>	<p>Un métis. Acquitté, n'a pas rejoint les F. F. L. Disparu ?</p>
<p>LEROUX Émile. Déporté, rentré [libéré le 26 mai 1945]. DAVID, [Michel]. Décédé. BIDAN, Olivier. Déporté, rentré. RIOCHET, Georges. Déporté, rentré. MOZUL, Jean. Dit « Brochard ». Libéré le 25 mars 1945, rapatrié le 29 avril. RIVIERE, Raoul. Déporté, rentré. MENAGER, Eugène. Décédé. MAURY, Maurice. Déporté, rentré. POTTIER, Marcel. Déporté, rentré. BAY, René. Du réseau. Déporté, rentré. LANDAIS, Francis. Déporté, rentré. LANDAIS, Henri. Déporté, rentré. VAILLANT, Jean. Déporté, rentré.</p>	<p>Condamnés à mort, peine commuée en 6 ans de réclusion. Déportés en Allemagne sauf Landais Henri qui fut incarcéré à Rennes et libéré le 21 mai 1943 pour raison de santé.</p>
<p>MICHAUX, Pol BONDU, Antoinette. Du réseau.</p>	<p>N'ayant pas été arrêtés, ont pu rejoindre les F. F. L.</p>
<p>KAHN</p>	<p>A été déporté sans jugement comme Israélite. Totalement disparu.</p>

C. En provenance de Quimper

2 personnes. Noms connus d'Adam seulement. N'ont pas été arrêtés, ni déportés.

D. De Douarnenez

Mme **NOUY** [Café Rosmeur]

E. **SALAÜN**, mort pour la France.

Il y avait aussi **ISTIN** de Brest, arrêté vers le 15 janvier 1941 à Brest quelqu'un l'ayant probablement cité au cours des interrogatoires. Il était en juillet 1942 avec mon oncle Paul Sagot à Clairvaux. Disparu. Mort pour la France.

MAURY Maurice, arrêté le 5/6 janvier à Douarnenez. Déporté ; Libéré le 9 mai 1945. Décédé en 1981.

RIOCHET, Georges du Bois des Lys à Carquefou. Arrêté le 5 janvier à Douarnenez. Décédé en février 1945 en déportation.

RIVIERE, Raoul. Arrêté le 4 janvier 1941 à Douarnenez. Déporté, libéré le 9 mai 1945.

VAILLANT, Jean. Arrêté le 5 janvier 1941 à Douarnenez. Déporté. Libéré le 9 mai 1945. Est resté dans l'armée.

[Ces individus] se sont présentés volontairement à mon organisation à partir du 10/12/1940 en vue de profiter d'un départ vers l'Angleterre pour rejoindre les FORCES FRANCAISES LIBRES aux fins d'engagement. Le départ ayant été fixé pour la nuit du 31 au 1 [par le] patron de pêche SALAUN, à partir du 28 décembre, ils quittèrent leur emploi, se mirent sous mes ordres et rejoignirent individuellement QUIMPER suivant les instructions qu'ils avaient reçues.

Je leur avançais en grande partie leur frais d'hôtel et de voyage, notamment l'avance convenue avec SALAUN, trente mille francs. Cette somme fut saisie sur moi par les Allemands au moment de notre arrestation générale les 4 et 5 janvier 1941. Les quatre jours de retard de SALAUN avaient permis une dénonciation.

Ils ont donc agi et se sont considérés comme militaire à partir du 28/12/1940, date d'engagement à admettre pour les éventuelles bénéficiaires d'un décret en application de l'ordonnance 43 du 19/3/43.

Certifié exact sur l'honneur et la foi du serment.

Fait à Paris, le 1^{er} avril 1946

Le Capitaine Bocq.



Crédit : archive familiale

Remise de la Légion d'Honneur à Émile Leroux par Paul Bocq. E. Leroux fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 21 novembre 1955 et Officier par décret du 13 avril 1956.